



ÉLECTIONS CSE

VICTOIRE POUR LA CGT

ÉCHEC POUR LA DIRECTION D'ONDULYS ST-QUENTIN

Après toutes les manoeuvres de la direction pour tenter de nous empêcher d'exercer notre activité syndicale, après une stratégie de terreur pour isoler la CGT, après une procédure de licenciement engagée contre notre représentante,

le vote des salariés légitime l'existence du syndicat dans l'entreprise.

Les salariés se donnent plus de moyens pour se défendre.

Dans notre entreprise, le vote CGT est un acte courageux.

La CGT remercie les 24 collègues qui ont voté pour ses candidats.

Nous comprenons les collègues, qui, dans le contexte, pour une raison qui leur est propre, se sont tournés vers un autre choix. Nous les invitons à suivre l'activité syndicale de leurs élus.

Les 2 candidats CGT sont élus membres titulaires du CSE

Après le licenciement de 3 cégétistes, mettant en jeu leurs emplois,
2 salariés se sont portés candidats :

Alice, assistante commerciale, et Rémi, réceptionniste onduleuse

**Ils siègeront dorénavant au Comité Social et Economique
pour défendre les droits de tous les salariés et pour en acquérir de nouveaux**

La CGT a constaté l'absence du syndicat FO lors du dépouillement.

**La direction a fait le choix de ne faire aucune déclaration suite aux résultats,
ni félicitations aux nouveaux membres du CSE,
ni invitation au travail collectif et au dialogue social**

Les résultats :

collège des ouvriers/employés : CFDT 59 voix (4 élus), **CGT 24 voix (2 élus)**, FO 29 voix (2 élus)
collège des cadres/agents de maîtrise : CFDT 23 voix (2 élus), FO 2 voix

La CGT devient représentative chez Ondulys St-Quentin